



Budget de fonctionnement 2018

Le budget de fonctionnement 2018 présenté pour approbation au Conseil général affiche un excédent de charges de Fr. 96'570.70, soit 0.49% du total des charges de fonctionnement.

Avec une augmentation de Fr. 948'705.-, les charges atteignent Fr. 19'549'042.-, soit + 5.10%. Les revenus augmentent quant à eux de Fr. 788'473.- (+ 4.22%) pour atteindre Fr. 19'452'472.-

L'augmentation des charges de 5.10% s'explique par une réaffectation de réserves de Fr. 500'000.- qui n'aura cependant aucune incidence sur le résultat final 2018. Les charges d'exploitation de la crèche, de l'accueil extrascolaire, du cycle d'orientation, les charges liées et les charges de personnel contribuent également à l'accroissement des charges communales. A cela vient s'ajouter l'augmentation des frais financiers des EMS, les travaux de rénovation du Châtelet étant terminés, alors que ceux du foyer Saint-Joseph sont en cours.

L'augmentation des revenus s'explique principalement par une augmentation du revenu des impôts de Fr. 552'377.- due à l'accroissement estimé de la population, mais également en raison d'une progression de l'impôt sur le revenu des personnes physiques estimée à 6.6%, de l'impôt sur la fortune de 9%, de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales de 7.2% et de l'impôt sur le capital de 8.4%.

Investissements 2018

Les dépenses d'investissements s'élèvent à Fr. 8'590'325.-. Elles se composent de nouveaux investissements pour 15.24% et de reports de crédits votés échelonnés sur plusieurs années pour 84.76%. Une grande partie des reports concerne les crédits encore ouverts pour l'agrandissement du bâtiment *le Renard* et la réalisation des travaux Valtraloc auxquels s'ajoute désormais le projet d'aménagement du centre du village.

Dans les nouveaux investissements sont notamment prévus : des travaux sur les routes communales, la rénovation des façades du bâtiment les Blés et la pose d'un store au bâtiment les Roses, l'achat de deux nouveaux véhicules édilitaires, un nouveau columbarium, des travaux d'adduction d'eau, l'achat d'un véhicule du feu de 7.5 tonnes, la création de deux places de jeu dans le périmètre scolaire, l'installation de cylindres numériques dans les bâtiments communaux, des travaux de raccordement pour l'eau claire et l'eau usée, les travaux de raccordement électrique de la cabane de la Budzilyère.

Planification 2019 à 2023

L'analyse budgétaire et la planification financière sont fortement liées au développement de la commune d'Attalens, mais également au développement démographique de notre région et de notre canton. Qui dit développement démographique, dit également infrastructures à réaliser ou à rendre plus efficaces. C'est en ce sens qu'une analyse des besoins des structures d'accueil extrascolaire et préscolaire de la Commune d'Attalens a été demandée afin d'optimiser l'organisation des structures d'accueil avec des pratiques harmonisées, économiquement « supportables » tant pour les parents que pour les finances communales.

Au regard de la planification financière et du programme de législature pour l'avenir et le développement de la commune, des projets devront se concrétiser durant cette nouvelle période : aménagement du centre du village, étude d'un projet intergénérationnel « Maison pour tous » et réflexions en lien avec des terrains acquis.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil communal se donnera les moyens d'assumer les défis infrastructurels des prochaines années grâce à une bonne anticipation et une priorisation claire des projets nécessaires à notre commune.



Le goût de la Bénichon

RECEPTION DES NOUVEAUX CITOYENS

Cette année, le Conseil communal a reçu les nouveaux citoyens lors d'une réception officielle le vendredi 6 octobre 2017 dans le cadre de la Bénichon organisée par le FC Attalens à la place de la Condémine à Attalens.

Les nouveaux habitants de la commune, les jeunes ayant atteint leur majorité ainsi que les nouvelles personnes naturalisées étaient conviés à l'événement. Après une brève présentation de leur dicastère par les Conseillers communaux, M. Robert Savoy, Président du Conseil général, a expliqué le rôle du pouvoir législatif d'Attalens.

Durant l'apéritif dînatoire qui a suivi, les participants ont pu côtoyer en toute simplicité les Conseillers communaux et discuter avec eux des sujets qui les intéressaient, sur la base de panneaux d'information résumant les principaux enjeux communaux au cours des prochaines années.



Jeunes citoyens



Atelier consultatif le samedi 9 septembre 2017

LA MAISON POUR TOUS

La Commune d'Attalens a invité sa population à participer à un atelier consultatif le samedi 9 septembre 2017 à la salle de gymnastique « Les Etoiles ». L'objectif principal était de connaître l'avis des habitants sur ce futur espace intergénérationnel multi-activités qui prendra place à l'ancien atelier de couture.



Pour l'organisation de l'atelier, le Conseil communal était accompagné dans la démarche participative par des animateurs externes du Centre d'éducation permanente (CEP).

Dans la synthèse fournie par celui-ci (à disposition sur le site internet www.attalens.ch), il ressort un consensus sur la nécessité de disposer d'un responsable professionnel de l'animation. La diversité des attentes élargit le concept de maison à celui d'une véritable plateforme d'échanges. En outre, il y a également des questions ou des observations légitimes relatives au financement, en particulier sur l'exploitation de la future structure.

Le CEP recommande de garder une vraie mobilisation de la population en maintenant un « rythme de projet » soutenu et en assurant une communication continue. Il suggère également de confier l'élaboration des points clés à des groupes de travail représentatifs.

Parallèlement à ces démarches, des visites de structures (accueil parascolaire, maison de quartier) ont été effectuées afin de partager certaines expériences et d'enrichir les réflexions.

Dans ce cadre et conformément au crédit d'investissement approuvé le 13 décembre 2016 par le Conseil général, un cahier des charges précis, destiné à solliciter une offre pour une étude de faisabilité par des architectes, est actuellement en cours d'élaboration. Le but est d'avoir un document complet qui permettra une gestion plus aisée des étapes menant à un concours de projets.



Personnel communal

LES NOUVEAUX APPRENTIS



**MEG
DUFÉY**

Apprentie
assistante socio-
éducative

Mon origine

Je suis née en 2000. J'ai passé toute mon enfance aux Thioleyres. J'ai effectué toute ma scolarité obligatoire à Oron.

Mes passions

Nous sommes une famille très soudée. Des rencontres sont souvent organisées le week-end avec ma famille et j'aime y prendre part.
L'hiver, j'adore aller skier.

Ma nouvelle fonction

J'ai toujours eu un contact facile avec les enfants. J'ai fait beaucoup de baby-sitting, notamment avec mes petits cousins.

Après avoir effectué des stages dans plusieurs domaines, il me paraissait évident que j'allais me tourner vers le milieu de la petite enfance. J'ai effectué un an de stage à la crèche Les Petits Lions, à la suite duquel j'ai été engagée pour un apprentissage d'assistante socio-éducative dans le domaine de la petite enfance.

A l'avenir, j'envisage de poursuivre mon activité dans le secteur de la petite enfance.



**LUCA
D'ONOFRIO**

Apprenti
agent
d'exploitation

Mon origine

J'ai 19 ans. J'habite à Châtel-St-Denis, où j'ai suivi toute ma scolarité obligatoire. Je suis d'origine italienne par mon père et portugaise par ma mère, mais j'ai toujours vécu en Suisse.

Mes passions

J'aime le foot et envisage de recommencer à jouer dans une équipe. L'hiver, je pratique le ski.

Ma nouvelle fonction

Après ma scolarité obligatoire, j'ai effectué pendant deux ans des stages dans divers domaines, comme la construction métallique ou la vente, sans trouver un domaine qui me correspondait. J'ai été engagé comme apprenti agent d'exploitation après avoir effectué un stage qui m'a bien plu car j'aime les tâches manuelles.

Même si j'ai découvert des activités variées, j'aime particulièrement participer à l'entretien des espaces verts.



**AGNES
DUCRET**

Apprentie
agente
d'exploitation

Mon origine

J'ai 22 ans. J'ai toujours vécu à Vevey où j'ai effectué toute ma scolarité obligatoire. J'ai une sœur jumelle et un frère.

Mes passions

Durant mes loisirs, je passe beaucoup de temps avec ma sœur dont je suis très proche. Je prends des cours de gym Pilates et depuis un an, je fais du modern jazz.

Ma nouvelle fonction

J'ai effectué un premier apprentissage d'agente de propreté.

Je ne voulais pas être enfermée dans un bureau. J'avais envie de connaître les aspects plus techniques du métier et de découvrir le fonctionnement de toutes les pièces d'un bâtiment. C'est ce souhait de me perfectionner qui m'a incitée à commencer ce deuxième apprentissage, qui touche à beaucoup plus de domaines que ce que j'imaginai.

A l'avenir, j'envisage d'étudier encore pour obtenir le brevet fédéral de concierge.



Personnel communal

ARRIVEE



CAROLINA URBINA

Assistante
sociale

Service social de
la Basse-Veveysse

Mon origine

Née au Chili en 1976, je suis arrivée en Suisse à l'âge de 7 ans. J'ai suivi toute ma scolarité dans la Glâne et j'y habite actuellement. Après mon baccalauréat, j'ai étudié les sciences sociales à l'université de Lausanne, où j'y ai obtenu un master. Je suis mariée et maman de deux enfants.

Ma trajectoire professionnelle

Cela fait maintenant bientôt 12 ans que j'exerce en tant qu'assistante sociale. Au départ dans des secteurs plus spécifiques, par exemple en faveur des seniors, et depuis 8 ans dans des services sociaux régionaux tels que celui de la Haute-Veveysse et en ville de Neuchâtel. J'apprécie tout spécialement mon métier pour les relations humaines qu'il m'apporte. Parallèlement à mon emploi, j'ai

suivi une formation universitaire à distance et obtenu un bachelors en droit en janvier de cette année. Alors qu'au niveau social l'empathie et les stratégies d'intervention sont de mise, le droit me permet d'amener une autre interprétation à des dossiers de plus en plus complexes.

Ma nouvelle fonction

De retour dans le canton de Fribourg après plusieurs années à Neuchâtel, je souhaitais travailler à nouveau dans un service social comme celui de la Basse-Veveysse, pour la proximité avec les personnes et le temps qu'il est possible de leur accorder. Le travail social ne consiste pas seulement en l'établissement de budgets mensuels, mais également en un soutien régulier à des personnes dont le parcours de vie a, le plus souvent, été accidenté. De plus, ayant déjà travaillé dans la région, j'ai eu l'occasion de renouer avec mon ancien réseau et me rapprocher de mon domicile.

Mes passions

Durant mon temps libre, j'apprécie de passer du temps avec ma famille et m'occuper de mes enfants. Je chante également dans un chœur mixte de la région et je fais partie du comité!



Commission de l'énergie et du développement durable

APPEL AUX PRODUCTEURS LOCAUX DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES

La Commission de l'Énergie et du développement durable d'Attalens, en collaboration avec les Commissions homologues de Bossonnens et Granges, propose d'établir et de mettre à disposition des habitants des trois communes une liste des producteurs locaux de produits agro-alimentaires disponibles à la vente directe.

Aussi, si vous êtes producteur de produits agro-alimentaires (viande, lait, œufs, miel, fromages, confitures, boissons, etc.), qui sont élaborés dans nos communes, et que vous les proposez ou souhaitez les proposer à la vente directe, nous vous invitons à vous faire connaître, afin de figurer sur la liste des producteurs locaux de nos trois communes. Cette liste sera diffusée sur les sites internet des trois communes et, annuellement, dans les journaux d'informations communales, et sera mise à jour régulièrement.

Si vous êtes intéressé, merci de vous annoncer au **secrétariat communal d'Attalens, par téléphone (021 / 947 41 85) ou par courriel (vente.directe.veveysse@gmail.com)**, en indiquant vos nom, adresse, coordonnées de contact (téléphone et courriel) et le(s) produit(s) proposé(s) à la vente directe. **Délai de réponse : 15 janvier 2018.** Nous reprendrons ensuite contact avec vous pour obtenir une description détaillée des produits proposés et des modalités de vente avant de publier la liste.



Réaménagement de la route cantonale

VALTRALOC – QUATRIEME ET DERNIERE ANNEE DE TRAVAUX

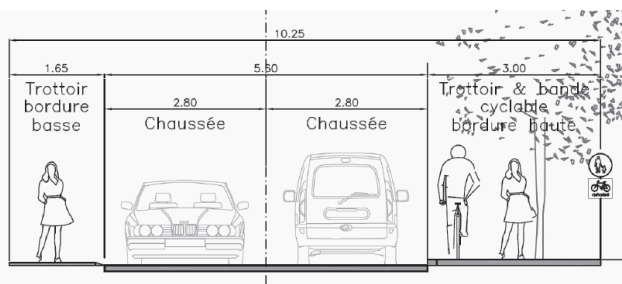


Les travaux Valtraloc se poursuivront au printemps prochain avec la réalisation du secteur urbain sud allant de la rue de la Grande-Fin au centre-village et du secteur central qui sera réalisé parallèlement au réaménagement de la place du centre-village. Durant cette période, un trafic en alternance sera mis en place, réglé par des feux de signalisation.

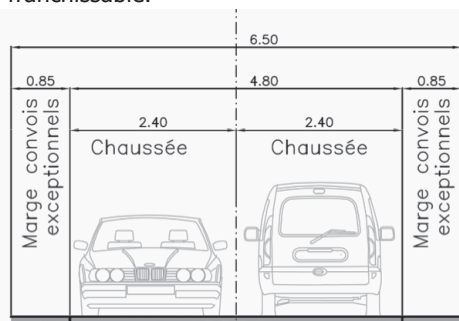
Etapes du projet

1. **secteur d'approche nord** – de l'entrée côté Bossonnens jusqu'à la rue de la Croix-de-Montet
2. **secteur urbain nord** - de la rue de la Croix-de-Montet au centre-village
3. **secteur central** : centre-village
4. **secteur urbain sud** : du centre-village à la rue de la Grande-Fin
5. **secteur d'approche sud** : de la rue de la Grande-Fin à l'entrée côté Vevey

Projet de réaménagement du secteur urbain sud – de la rue de la Grande-Fin au centre-village



A l'est, un trottoir mixte avec bordure haute est prévu, ce qui signifie que les cyclistes seront autorisés à emprunter le trottoir. L'objectif est que les enfants puissent se rendre à l'école de manière sécurisée que ce soit à pied ou à vélo. Côté ouest il y aura un trottoir avec bordure basse franchissable.



Secteur central – centre du village

Dans le cadre de Valtraloc, seul le réaménagement du ruban routier est prévu avec une marge pour les convois exceptionnels. Ces travaux seront effectués parallèlement au projet de revalorisation de la place du centre du village.



Projet de réaménagement

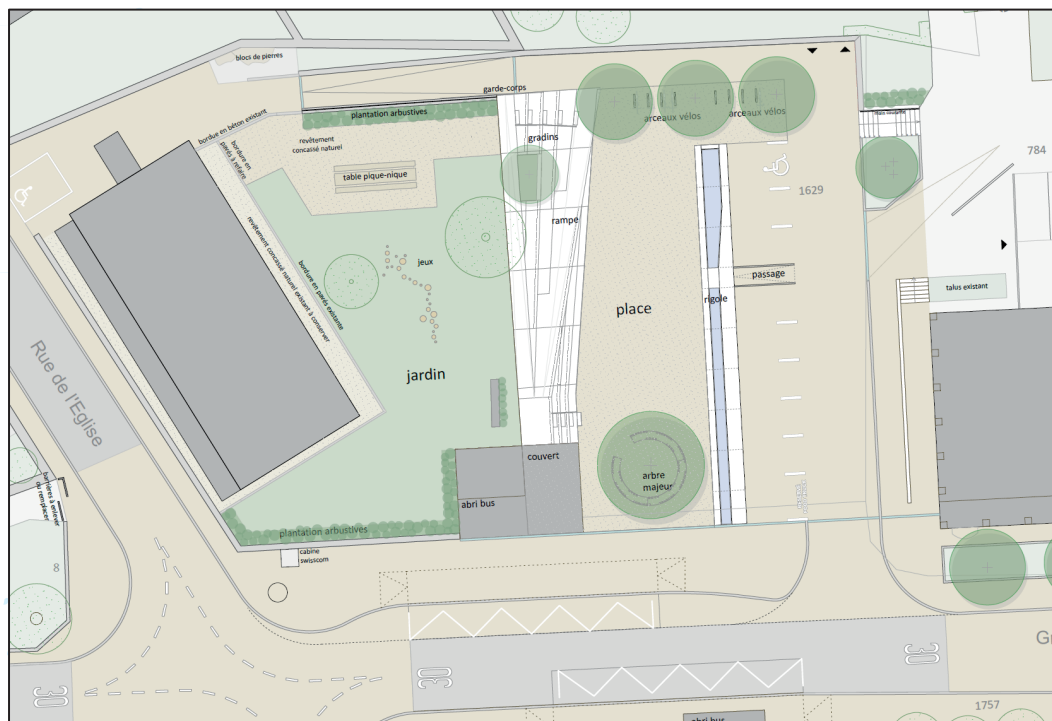
PLACE DU CENTRE DU VILLAGE

Lors de sa séance du 22 juin 2017, le Conseil général d'Attalens a approuvé à l'unanimité, sauf une abstention, un crédit de 1,728 million de francs, pour le réaménagement des espaces publics du centre du village. L'auteur du projet est le bureau d'architectes-urbanistes Farra Zoumboulakis & Associés. Il a travaillé en étroite collaboration avec le bureau d'architectes-paysagistes, L'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sàrl. Il s'agit d'un projet de longue haleine, puisque le concours d'urbanisme à l'origine de celui-ci date de 2007.

Objectif du projet

Après une période de latence de 10 ans, une partie du projet été adaptée afin de proposer une valorisation des espaces publics du centre du village. Le projet s'inscrit dans la suite logique du réaménagement de la route cantonale (Valtraloc) et mettra un point final à celui-ci après 4 ans de travaux.

Il a pour objectif principal de créer une place qui favorisera les rencontres. Il permettra aux habitants de se réapproprier le centre du village et lui donnera un nouveau visage plus convivial. Les aménagements proposés devraient également améliorer les déplacements et les activités des piétons dans le centre du village.



Plans indicatifs sujets à modification

Présentation du projet

Le périmètre du réaménagement du centre du village s'étendra le long de la route cantonale, de l'Auberge de l'Ange à l'Hôtel-de-Ville, avec une partie de la rue de l'Eglise et un petit tronçon de la route de Granges. La vitesse de circulation y sera limitée à 30 km/h. Cela implique que le carrefour de l'Eglise fonctionnera selon les règles de la priorité de droite. Les liaisons de mobilité douce ont été répertoriées et devraient être renforcées par le projet, principalement l'axe piétonnier reliant l'école au parking de la Condémine. Dans une zone 30, il n'y a pas de passages pour piétons, raison pour laquelle un enrobé de couleur sera posé aux emplacements où il est plus judicieux de traverser.

Informations communales

Afin que les piétons puissent se réappropriier cet espace, une place sera créée à l'emplacement actuel du parking du centre du village et du jardin de l'administration communale. Cela aura pour première conséquence une diminution importante du nombre de places de parc qui passeront de 27 à 8. Un grand arbre sera planté sur la place. Il est prévu d'installer un banc rond autour de celui-ci pour que les usagers puissent s'asseoir. Une table de pique-nique et une aire de détente prendront place dans le jardin actuel de l'administration communale. Des gradins et une rampe permettront d'y accéder.

Les arrêts de bus, tous les deux équipés d'un abri, se feront désormais face. En effet, l'arrêt de bus de l'Hôtel-de-Ville sera déplacé en direction du centre.



Plans indicatifs sujets à modification

Etapes de réalisation

Le projet a été mis à l'enquête cet automne. L'appel d'offres devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2017. Les travaux devraient débuter au printemps 2018 et durer une année. Ils auront en principe lieu en même temps que le dernier tronçon Valtraloc afin de profiter des synergies possibles. De plus amples informations sur le planning exact des travaux ainsi que la signalisation mise en place vous seront communiqués sur le site internet communal au printemps prochain.



Travaux d'été à la commune

TU CHERCHES UN JOB D'ETE ?

Tu cherches un job pour l'été prochain ? Si tu souhaites venir effectuer des travaux de nettoyage à l'école d'Attalens ou travailler au service de l'édilité et que tu remplis les critères d'engagement ci-dessous, réponds à l'aide du formulaire d'inscription sur le site de la commune www.attalens.ch d'ici le 31 janvier 2018. Critères d'engagement :

- avoir au minimum 15 ans
- avoir un statut d'élève ou d'étudiant
- habiter une des communes du cercle scolaire
- être disponible 2 semaines sans interruption

L'administration procédera à un tirage au sort s'il y a plus de candidats que de places disponibles.



Ecole

FUSION DES CERCLES SCOLAIRES D'ATTALENS, GRANGES ET REMAUEFN

Depuis plusieurs années déjà, les Communes de la Basse-Veveyse collaborent pour de nombreux dossiers et projets, dans une **vision positive d'avenir et une perspective d'efficacité et d'efficience**. La nouvelle loi scolaire, récemment entrée en vigueur, nous a obligés à chercher des solutions et a été le catalyseur pour unir nos communes **au niveau des écoles**.

Cette nouvelle loi scolaire prévoit notamment qu'un cercle scolaire doit compter au minimum huit classes et ceci durablement pour pouvoir continuer à fonctionner seul. Remaufens et ses sept classes ne satisfont plus à cette nouvelle condition. Des discussions et des études ont donc été entreprises entre les Communes de la Basse-Veveyse, afin de trouver une collaboration. **Il en est ressorti qu'une fusion des cercles scolaires d'Attalens-Granges et Remaufens était la solution**. De nouvelles synergies, une meilleure répartition des élèves dans les classes, une utilisation optimisée des salles de gymnastique, ainsi que l'élimination des classes à deux niveaux représentent les principaux atouts de cette future fusion. **Celle-ci devrait prendre effet à la rentrée scolaire 2018**.

Un groupe de travail composé de représentants des Conseils communaux d'Attalens, Granges et Remaufens, ainsi que du responsable d'établissement scolaire (RE), M. Michael Dayer, œuvre intensément afin de trouver les meilleures solutions. Le RE dirigeant déjà les deux cercles scolaires à l'heure actuelle, la nouvelle situation ne fera que simplifier cette gestion et améliorera encore les échanges de pratique et la collaboration entre enseignants, ce qui est tout à l'avantage des élèves.

Les bâtiments des deux sites ainsi que les infrastructures d'accueil extrascolaire d'Attalens et de Remaufens seront occupés de manière optimale. En outre, nous mettrons tout en œuvre pour **minimiser le nombre d'enfants transportés**.

Soyez certains que **le bien-être des enfants est notre principale priorité**. Dans une prochaine étape, nous mettrons en place des transports cohérents et harmoniserons les horaires des classes et des accueils extrascolaires, ainsi que les divers règlements.

Afin de nous soutenir dans cet ambitieux projet et de concevoir une convention intercommunale équitable, nous avons mandaté un consultant externe, l'entreprise Compas dont l'expertise en la matière nous sera fort précieuse.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.



Cercle scolaire Attalens-Granges et Accueil extrascolaire

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 – MODIFICATION DES HORAIRES

Dès le 11 décembre 2017, les horaires scolaires et de l'accueil extrascolaire du cercle scolaire Attalens-Granges seront modifiés.

En effet, l'incidence de l'entrée en vigueur des nouveaux horaires des transports publics fribourgeois (TPF) sur les bus scolaires va permettre le passage en mode « 4-2 » dans le cercle scolaire Attalens-Granges, soit 4 unités d'enseignement le matin et 2 unités l'après-midi et ainsi de respecter les articles 30 et 35 du règlement d'application de la Loi Scolaire (RLS).

Pour de plus amples renseignements sur les nouveaux horaires de l'école et de bus, nous vous prions de vous référer aux informations disponibles sur le site de l'école : <https://ecole-attalens.ch>.

Concernant l'accueil extrascolaire, vous pouvez consulter les nouveaux horaires sur le site de la commune : www.attalens.ch.



Invitation

100 ANS DU MUSEE GRUERIEN



Pour marquer le début des festivités de son 100e anniversaire, le Musée gruérien convie les habitants des communes de la région à une rencontre. Six soirées seront organisées pour vous permettre de découvrir ce que le musée conserve de votre région. Photographies, vidéos, objets... les réserves seront exceptionnellement ouvertes pour vous. L'équipe du musée se fera un plaisir de vous conter les grandes histoires entourant ces petits trésors régionaux.

Au programme:

18h30: entrée libre (visite du musée)

19h00: mot d'ouverture

19h-20h: visite des réserves du musée

20h30: verre de l'amitié

La soirée du mercredi 28 mars 2018 sera consacrée aux communes des localités de la Veveyse et de la Glâne.

Ces rencontres s'adressent à toutes les personnes ou associations désirant en savoir plus sur l'histoire de leur région. Venez nombreux ! Afin de pouvoir prévoir suffisamment de places assises, merci de vous inscrire à l'adresse suivante : 100ans@musee-gruerien.ch. Pour tout renseignement contactez Eléonor Denervaud, 076 460 97 64.



Commune

EN BREF

Installation d'une borne électrique au parking de la Condémine

Une borne de recharge pour 2 véhicules électriques a été installée sur le parking de la Condémine. Pour des questions pratiques et de visibilité, elle a été placée dans la zone des places attribuées à l'Hôtel-de-Ville.

Cette installation fait ainsi partie du réseau MOVE, le plus grand réseau de recharge public de Suisse. Pour les personnes intéressées, il suffit de commander une carte depuis le site Internet www.move.ch. Il est également possible d'utiliser la borne via son smartphone.

Fermeture du bureau communal et de la déchetterie

Durant les fêtes de fin d'année, **le bureau communal** sera fermé du vendredi 22 décembre 2017 à 11h00 au dimanche 7 janvier 2018. Réouverture du guichet le lundi 8 janvier 2018 à 9h00.

La déchetterie sera fermée le lundi 25 décembre 2017 et le lundi 1^{er} janvier 2018.

Joyeux Noël et heureuses fêtes de fin d'année à tous. Le Conseil communal présente ses vœux les plus chaleureux pour l'année 2018 aux membres du personnel communal, aux Conseillers généraux, aux personnes qui de près ou de loin ont participé à la vie de la commune. Il présente enfin ses meilleurs vœux à la population d'Attalens.